

AMÉNAGEMENT NATURE, LOGEMENT

MINISTÈRE DU LOGEMENT,
ET DE L'HABITAT DURABLE

*Direction de l'habitat,
de l'urbanisme et des paysages*

Arrêté du 2 décembre 2016 portant nomination maintien de Jean Guillet dans les fonctions de directeur général de l'établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) à titre intérimaire

NOR : LHAL1634425A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre du logement et de l'habitat durable en date du 2 décembre 2016, M. Jean GUILLET, directeur général de l'Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA), est maintenu dans ses fonctions en qualité d'intérimaire.